

# **STOP** aux pressions et à la brutalité managériale!



la violence organisationnelle  
et la brutalité managériale...  
au coeur d'un système  
à combattre avec

*fredsochard*

# **Sud**

**Les politiques d'austérité infligées aux services publics opèrent une transformation des méthodes RH** qui s'appuient, entre autres, sur une conception, une idéologie de l'organisation du travail issue de l'entreprise privée.

**Nos collectivités territoriales n'en sont plus épargnées.** Nous faisons face à un système qui se déploie sur l'ensemble du territoire. Un système mené par certaines collectivités et les directions qui uniformisent les procédés, de la plus petite Commune à la plus grosse Région ou Département.

Les syndicats de notre Fédération sont déjà témoins des dégâts occasionnés par la généralisation l'extension de ces pratiques « managériales » violentes.

**Nos collègues, victimes de ce système, tombent malades et certain·e·s se suicident.**

Nous les accueillons, recueillons leur parole, leur témoignage, les soutenons, les accompagnons... et nous retrouvons donc nous aussi, de fait dans une gestion individuelle des conséquences.

**Pour mettre à bas ce système** : il faut l'analyser, le démasquer, nommer clairement « la violence managériale » en contrant notamment toutes les tentatives des employeurs et directions d'euphémiser, d'atténuer la brutalité du lien de subordination (*avec leur « non bien-être au travail » plutôt que de parler de souffrance au travail, leur « management non optimal » plutôt qu'encadrement violent, etc.*)

**Combattre la violence organisationnelle et le management brutal, c'est donc remettre en cause tout leur système et les méthodes qui le sous-tendent et dénoncer les cadres violents** qui détruisent nos collègues et enfreignent les règles de droits telles que, par exemple, celle fixées par l'article L.1152-1 du Code du Travail qui définit le détournement du lien de subordination, le détournement du pouvoir de direction, le détournement du pouvoir d'organisation.

**Un système** qui prône l'évaluation du « savoir être », gratifie le « mérite » et les « talents » de celles et ceux qu'il qualifie de « collaborateurs » et qui brutalise déjà dans certaines collectivités.

Les 1<sup>ères</sup> victimes sont les agent·e·s. Les plus engagé·e·s dans leurs missions de service public, celles et ceux qui interrogent le sens, les moyens et l'intérêt des populations. Il concernera bientôt tou-te-s les agent·e·s.

**Un système** renforcé par une chaîne hiérarchique ultra verticale et incarné par des certains individus qui trouvent parfois là un super terrain de jeu quand le seul intérêt de leur fonction est l'exercice du pouvoir.

**Un système** qui laisse de moins en moins de possibilité d'action collective parce qu'il détruit progressivement toutes les règles communes en mettant les agent·es en concurrence entre eux/elles.

## Voter *Sud* pour combattre la violence organisationnelle et la brutalité managériale

Déterminé·e·s et résolu·e·s à combattre la violence organisationnelle et la brutalité managériale, les équipes syndicales de la *fédération SUD Collectivités Territoriales* accompagnent les agent·e·s victimes et construisent avec les collectifs de travail la cohésion et la dynamique nécessaire pour la protection de toutes et tous.

## Joins ta voix à la nôtre pour exiger ...

- ✓ la fin de la mise en concurrence des agent·e·s entre eux/elles. Cela passe par la suppression de la rémunération au mérite, de l'entretien annuel d'évaluation et de tous les outils de contrôle de la carrière et de coercition mis à disposition des cadres. Cela passe également par la réhabilitation du statut et son évolution vers une réelle égalité de traitement permettant que les règles collectives garantissent les droits de chacun ;
- ✓ la suppression des organisations du travail niant les métiers et l'expertise professionnelle des agent·e·s. appliquées à nos collectivités, elles infantilisent et
- ✓ prônent la polyvalence pour toujours plus de flexibilité et génèrent perte de sens, souffrance et maladies professionnelles ;
- ✓ l'abrogation du lien de subordination. la notion d'encadrement doit être revue et remplacée par la fonction d'animation et de coordination, légitimée et contrôlée par le collectif de travail ;
- ✓ la fin de l'impunité pour les cadres brutaux et violents. Les agresseur·euses doivent être sanctionné·e·s et non plus simplement, dans le meilleur des cas, « muté·e·s ».



élections professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale du 8 décembre 2022